

## Égypte : Arrêt des renvois et des rafles des étudiant·e·s Ouïghour·e·s !

Les autorités égyptiennes, en collaboration avec les autorités chinoises, organisent des rafles contre des étudiant·e·s Ouïghour·e·s et des étudiant·e·s Hans et Huis de confession musulmane, vivant sur le sol égyptien, étudiant pour la plupart à l'université d'El Azhar. 200 risquent le renvoi en Chine et 22 ont déjà été renvoyé·e·s. Ceci se couple avec des arrestations de militant·e·s Ouïghour·e·s.

Les étudiant·e·s dénoncent des conditions de rétention déplorables comportant des violences physiques, des interrogatoires à répétition, et des privations alimentaires. Aucune information n'a été donnée par les autorités chinoises et égyptiennes sur le sort des étudiant·e·s qui ont été renvoyé·e·s. Le risque qu'ils soient sujet·te·s à des violations graves des droits humains n'est pas à exclure, cela serait en continuation des violences que les Ouïghour·e·s vivent en Chine.

Les Ouïghour·e·s sont une minorité de confession musulmane, réprimée par les autorités chinoises depuis des décennies. Ils sont victimes de graves violations des droits humains : détentions arbitraires et secrètes, restriction de leur liberté de religion et de leurs droits sociaux et culturels. Les autorités chinoises limitent l'usage de la langue ouïghoure et imposent des restrictions sévères à la liberté religieuse.

La politique chinoise de violation des droits s'exporte en Égypte et met en danger des personnes qui viennent étudier de plein droit. Tout·e étudiant·e devrait avoir le droit et la liberté de pouvoir poursuivre ses études sans risquer d'être arrêté·e pour ses origines, sa religion et opinions politiques. Il est inadmissible que des étudiant·e·s vivent dans la peur d'être arrêté·e·s, interrogé·e·s, et renvoyé·e·s.

Nous condamnons les autorités égyptiennes pour ces rafles et demandons la libération immédiate de tou·te·s les étudiant·e·s incarcéré·e·s en Égypte. Nous demandons l'arrêt immédiat des rafles contre les étudiant·e·s Ouïghour·e·s, Hans et Huis de confession musulmane.

Le renvoi de ces étudiant·e·s en Chine est une violation du Droit International. Nous demandons aux autorités françaises d'accorder un droit d'asile à ces étudiant·e·s et une place dans l'enseignement supérieur français s'ils le demandent.

**Liberté pour les étudiant·e·s incarcéré·e·s ! Non à leur renvoi en Chine !**

---

*Solidaires étudiant·e·s, syndicats de luttes*

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant.org/>

[contact@solidaires-etudiant-e-s.org](mailto:contact@solidaires-etudiant-e-s.org)